Bordeaux, le 16 novembre 2026

C O M M U N I Q U E
A L'ATTENTION DES SOUSCRIPTEURS
DU FIP GALIA PME 2018

Objet : **Prorogation de la durée de vie du FIP GALIA PME 2018**

Cher souscripteur,

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement du FIP GALIA PME 2018 (le « **Fonds** »), GALIA GESTION a décidé de proroger la durée de vie du Fonds d'une année supplémentaire.

En conséquence, la durée de vie du Fonds, qui devait initialement expirer le 31 décembre 2026, est prorogée jusqu'au 31 décembre 2027.

Cette prorogation intervient conformément à la faculté prévue par le règlement du Fonds, qui autorise la Société de Gestion à proroger la durée du Fonds de deux périodes successives d'un an chacune.

La présente décision vous est notifiée conformément aux dispositions du règlement du Fonds. Elle a également été portée à la connaissance de l'Autorité des marchés financiers et du Dépositaire.

Les autres dispositions du règlement du Fonds demeurent inchangées.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

GALIA GESTION